

L'ÉQUIPE pluridisciplinaire

- > Pédopsychiatres
- > Pédiatre
- > Psychologues
- > Cadre de santé
- > Infirmières
- > Aide-soignante
- > Éducatrice de jeunes enfants
- > Psychomotricienne
- > Secrétaire
- > Assistante sociale
- > Agent de service hospitalier



CENTRE HOSPITALIER
THÉOPHILE ROUSSEL

CONTACT et horaires

- > Secrétariat : 01 30 86 38 70
- > Cadre du service : 06 87 53 31 38
- > Mail : uape@th-roussel.fr



> Remplir la feuille « nouvelle demande/premier contact »
(QRCode ci-contre ou cliquer sur le lien via la page th-roussel.fr/demande-perinatalite) et l'envoyer à demandes.perinatalite@th-roussel.fr

Le soin dans l'unité se déroule en hôpital de jour (du lundi au vendredi de 09h30 à 16h00) plusieurs fois par semaine.

Durant la journée, le bébé reste sous la responsabilité de sa maman qui s'en occupe et qui peut être secondée, si besoin, par les professionnels.

ACCÈS

Ligne RER A : gares de Sartrouville et du Vésinet-Le Pecq
Lignes de bus n° B et G : arrêt « Théophile Roussel » (av. Gabriel Péri)

Structure du Centre Hospitalier Théophile Roussel - 1 rue Philippe Mithouard - BP 71 - 78363 MONTESSON Cedex - 01 30 86 38 38 - www.th-roussel.fr

PSYCHIATRIE PÉRINATALE

NON SECTORISÉ

UNITÉ D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS

UAPE - HÔPITAL DE JOUR - POST-PARTUM



Pavillon Michelet au CH Théophile Roussel
1 rue Philippe Mithouard - BP 71
78363 MONTESSON cedex
Tél : 01 30 86 38 70 - Fax : 01 30 86 38 07
uape@th-roussel.fr - www.th-roussel.fr

LE SECTEUR et les modalités d'admission

L'UAPE est une unité d'hospitalisation de jour **non sectorisée** du Centre Hospitalier Théophile Roussel à Montesson. Elle accueille jusqu'à **6 dyades par jour jusqu'à un an de l'enfant**.

L'unité prend en charge, avec leur consentement, des femmes en post-partum présentant des troubles psychiatriques (dépression, trouble bipolaire, schizophrénie, etc). Le travail est pluridisciplinaire fondé sur l'observation et le soin des interactions précoces.

L'UAPE agit à la fois sur la **pathologie maternelle** (en lien avec les services de psychiatrie adulte, publics et libéraux) et sur le **lien parents-bébé**, en collaboration avec les PMI et les maternités.

Le premier contact se fait par téléphone ou par mail. Toute demande doit venir d'un partenaire du réseau de soins. Un rendez-vous de pré-admission et une visite du service sont rapidement proposés pour envisager une prise en charge en hospitalisation de jour.

L'hospitalisation est libre : le **consentement de la mère est indispensable**, ainsi que celui des représentants légaux pour l'hospitalisation du bébé.

L'UNITÉ et l'offre de soins

INDICATIONS

Parentale

- Pathologies psychiatriques affectant les capacités de maternage, l'investissement du bébé : trouble bipolaire, schizophrénie, trouble anxieux, etc.
- Pathologies psychiatriques aiguës, trouble dépressif, trouble de l'adaptation, psychose puerpérale,
- Histoire de vie traumatique (abus sexuel, placements, parcours migratoire, etc.),
- Troubles du lien.

Bébé

- Troubles des rythmes alimentation/sommeil,
- Troubles du développement non expliqués par une pathologie organique,
- Retrait relationnel.

Relation parent/enfant

- Difficultés d'investissement affectif du bébé, troubles du lien,
- Difficultés de décryptage des signaux du bébé.

CONTRE-INDICATIONS

- Absence de solution d'hébergement social,
- État psychiatrique aigu décompensé et sévère (risque majeur de passage à l'acte, refus partiel ou total des soins, nécessité de soins sous contrainte).

L'ORGANISATION DES SOINS

En postnatal, de 09h30 à 16h00, mères et bébé sont pris en charge pour :

- Un accompagnement autour des soins de maternage avec observation attentive et partagée avec la maman,
- Des entretiens médicaux, infirmiers, psychologue (individuels ou familiaux),
- Des groupes thérapeutiques parents-bébé,
- Un soin en psychomotricité mère-bébé,
- Un accompagnement social,
- Un soutien au conjoint.



INFORMATIONS Complémentaires

LIEN AVEC L'EXTÉRIEUR

Un travail en réseau s'effectue au quotidien avec les médecins libéraux, les différents acteurs de périnatalité, les services de psychiatrie d'adultes et de pédopsychiatrie.

Au cours du soin, nous organisons des synthèses avec les différents partenaires intervenant auprès de la famille.

L'UAPE propose des temps de rencontre partenaires au sein de l'unité. Des membres de l'équipe se rendent disponibles pour recevoir et présenter l'unité afin d'échanger autour des pratiques respectives. Inscription auprès du secrétariat au 01 30 86 38 70.

Durant leur prise en charge dans l'unité, les patients poursuivent leur suivi avec leurs médecins traitants extérieurs (généraliste, psychiatre, gynécologue, pédiatre, etc.).